

BAMBOOH SERVICES DÉTRUIT L'EMPLOI AVEC DES FONDS PUBLICS

Depuis quelques mois, l'afficheur publicitaire Bambooh Services (ex-Derichbourg SNG) est en redressement judiciaire à la suite du placement en redressement judiciaire de son principal client, Giraudy (ex-Exterior Media). Ces deux entreprises appartiennent au même groupe, Samfi Invest.

Chez Bambooh Services, un projet de Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) prévoyant le licenciement de 79 salariés, soit un tiers des effectifs, a été présenté le 6 juillet aux représentants du personnel, avec comme conséquence inéluctable et volontaire, au terme de six mois de période d'observation, la liquidation judiciaire. En effet, la restructuration proposée est drastique, incluant des fermetures de sites et l'externalisation du savoir-faire.

À titre d'exemple, Bambooh Services a récemment laissé Giraudy confier de manière unilatérale le pliage et le conditionnement des affiches de son site de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) à un prestataire, FPI, chargé, à l'origine, d'absorber le surplus d'activité du site. Aucune réaction de Bambooh Services, dont les salariés ne sont toujours pas sortis de l'accord d'activité partielle mis en place à l'issue de la crise sanitaire et sont donc, à ce titre, en partie rémunérés par l'État. Par ailleurs, Bambooh Services a aussi reçu, il y a quelques mois, des millions d'euros dans le cadre d'un prêt garanti par l'État.

Face à ce constat, le syndicat Info'Com-CGT de Bambooh Services a récemment contacté l'inspection du travail, puis le ministère de l'Emploi

et de la Solidarité, afin que l'administration aide les salariés dans une démarche de préservation de l'emploi et de pérennité de l'entreprise. Le syndicat dénonce les pratiques de Samfi Invest et ses restructurations opportunistes. Ainsi, lorsque le groupe a voulu reprendre en propre l'activité d'affichage, en 2022, il avait créé de toutes pièces la société Bambooh Services, afin de racheter au groupe Derichbourg, pour 1 euro symbolique, sa filiale Derichbourg SNG, bénéficiant par la même occasion de son dispositif d'activité partielle... Une opération qui s'est faite sans le moindre contrôle de la capacité du nouveau groupe à pérenniser l'activité rachetée.

Sans action résolue des pouvoirs publics, le tribunal finira par prononcer la liquidation de l'entreprise avec, à la clef, l'abandon pur et simple des créances clients, les procédures de licenciement et l'effacement des dettes aux frais du contribuable.

À défaut de contreparties demandées dès le début par l'État, dans ce genre de procédures, d'autres salariés, d'autres entreprises peuvent se retrouver victimes de ces méthodes déloyales et ruineuses. Quand l'État aide une entreprise, il doit des comptes à son personnel.

Les salariés de Bambooh Services sont résolus à se battre à la fois pour leur avenir et pour la moralisation des pratiques dont sont les victimes.

• **Contact** : Philippe Chardon - Délégué syndical Info'Com-CGT - 07 80 39 24 71